

À la presse

Communiqué

Huit points essentiels pour une réforme de la loi sur les médias électroniques

L'ALIA a présenté son White Paper lors d'une conférence de presse du 2 octobre 2023

Une loi qui date de 1991 et qui n'a été modifiée que sur des points particuliers depuis son entrée en vigueur, est-elle encore appropriée pour relever les défis d'aujourd'hui ? Certainement non ! Telle était la conclusion (unanime) de tous les acteurs présents au colloque « Face aux défis de la digitalisation, quelle réforme de la loi sur les médias électroniques ? » organisé par l'ALIA les 25 et 26 avril 2023.

Les changements qu'a connus entretemps le monde des médias suscitent de nombreuses interrogations quant aux problèmes rencontrés en matière de régulation et qui ne sont pas pris en compte par la loi. Afin d'alimenter les débats politiques futurs à ce sujet, l'ALIA a élaboré un White Paper qui propose des pistes de réforme essentielles, aux yeux de l'Autorité, à intégrer lors d'une refonte de la loi de 1991 sur les médias électroniques.

Dans le cadre de la conférence de presse du 2 octobre 2023, Thierry Hoscheit, président de l'ALIA, en a présenté les points clés. Parmi ceux-ci, l'intégration de l'internet au périmètre de surveillance du régulateur, l'institutionnalisation de l'éducation aux médias ainsi que l'inscription dans la loi d'outils pour lutter contre la désinformation. Afin de permettre à l'ALIA de remplir ces nouvelles missions, le président a soulevé par ailleurs qu'il est indispensable d'améliorer la structure institutionnelle de l'ALIA.